



QUESTIONS FRÉQUENTES – PRIX UNISERVITATE 2026

1. Qui peut candidater au *Prix Uniservitate 2026* ?

Conformément au règlement, les projets et programmes des établissements d'enseignement supérieur catholiques, universitaires et non universitaires, en cours ou achevés entre 2024 et 2025, sont admissibles. Pour les initiatives émanant d'établissements non encore membres d'*Uniservitate*, la procédure de candidature peut permettre leur intégration au réseau.

Cette année, le *Prix Uniservitate* s'appuie sur l'expérience des éditions précédentes (2022 et 2024) et offre à chaque région la possibilité de décerner un prix spécial aux programmes qui institutionnalisent l'apprentissage par le service.

2. Qu'entend-on par « apprentissage-service solidaire » ?

On entend par « apprentissage-service solidaire » (AYSS) « des pratiques qui apportent une contribution mesurable à la résolution de problèmes sociaux, identifiés et abordés en solidarité avec des organisations et des bénéficiaires de la communauté ; avec la participation active des étudiants à toutes les étapes du projet ; et une articulation claire entre le service et la planification éducative, qui inclut des liens spécifiques avec le programme d'études, des opportunités de développement des compétences, la réflexion et la recherche ». Les projets d'apprentissage-service contribuent non seulement à répondre à divers problèmes sociaux et environnementaux, mais ils garantissent également le développement de connaissances, de compétences et d'attitudes en motivant les étudiants à rechercher et à s'impliquer de manière solidaire dans le contexte social.

3. Quels types d'expériences peuvent être proposés ?

Toutes les expériences qui mettent en jeu les connaissances académiques et formatives (cours ou diplômes universitaires, recherche, extension ou engagement social et/ou pastoral) au service des besoins réels et ressentis de la communauté. Qu'elles soient organisées sous forme de stages, de projets, de cours et/ou de programmes institutionnels sous les différentes catégories détaillées ci-dessous :

Extension, Engagement Communautaire, Projection sociale, Engagement social, Engagement civique, Responsabilité Sociale Universitaire, Recherche engagée, Recherche-Action Participative, Mission et identité institutionnelle, Accompagnement Pastoral Universitaire, Apprentissage-Service, Service extrascolaire, Bénévolat, ou Autres.

4. Comment puis-je présenter le projet de mon établissement ?

En remplissant le formulaire de candidature disponible sur Give Pulse via le bouton « Postulez votre expérience » de la page du *Prix Uniservitate 2026*.

5. Puis-je envoyer mon projet par courriel ?

La présentation du projet doit être effectuée via le formulaire de candidature en ligne. Les institutions qui rencontrent des difficultés pour accéder à Internet peuvent envoyer un courriel à award@uniservitate.org pour obtenir de l'aide concernant le dépôt de leur candidature.



6. Dois-je répondre à toutes les questions du formulaire de candidature pour participer ?

Pour pouvoir évaluer correctement l'initiative, certaines questions sont obligatoires. Nous vous conseillons de répondre à TOUTES les questions du formulaire, afin que le jury puisse comprendre le projet dans son ensemble et disposer des outils nécessaires pour réaliser une meilleure évaluation.

7. Quelle est la date limite pour présenter mon expérience ?

La date limite pour présenter votre projet est le lundi 10 avril 2026 à 23h59. Nous conseillons aux établissements de ne pas attendre le dernier moment pour poster leurs expériences en ligne, car des problèmes de connexion Internet pourraient empêcher le téléchargement correct du formulaire. Les candidatures reçues après cette date et heure ne seront pas prises en compte.

8. Peut-on envoyer du matériel complémentaire tel que des photos et des vidéos ?

Il est recommandé d'envoyer des photographies et du matériel audiovisuel, mais en veillant à obtenir les autorisations nécessaires conformément à la législation sur la protection de la vie privée de votre pays, ce qui relève de la responsabilité de l'institution qui les envoie. Le formulaire de candidature comprend un espace où vous pouvez joindre des fichiers et des liens qui appuient et attestent les expériences présentées. Veuillez-vous assurer qu'il s'agit de liens en libre accès ou de fichiers ouverts, sinon ils ne pourront pas être pris en compte.

9. Je suis bénévole à l'université. Puis-je présenter un projet de cet établissement ?

Le projet doit être proposé par un enseignant/dirigeant de l'institution qui mène l'initiative. Toutefois, le bénévole peut participer en encourageant et en aidant à la présentation du projet afin de remplir le formulaire et de répondre aux questions.

10. Quel niveau de soutien institutionnel est attendu pour la candidature (lettres de soutien, liens avec des départements universitaires, enseignants coordinateurs, etc.) ?

La candidature doit être accompagnée d'une lettre de soutien de l'autorité compétente de l'institution, portant son cachet et sa signature.

11. Une université peut-elle présenter plusieurs projets ?

Les établissements d'enseignement participants peuvent présenter plusieurs projets, en remplissant un formulaire pour chaque expérience présentée. Dans le cas des programmes institutionnels, il s'agit de faire une présentation par établissement et celle-ci peut inclure des projets présentés simultanément à titre individuel.

12. Combien d'enseignants ou de membres de la communauté éducative devraient participer à cette expérience ?

Il est essentiel de constituer une équipe pour mener à bien le projet ; idéalement, plusieurs enseignants ou membres de la communauté éducative devraient y participer.

13. Quels sont les critères d'évaluation les plus importants pris en compte par le jury dans cette édition du prix ?



L'évaluation tiendra compte des objectifs pédagogiques du projet, notamment : son lien avec le contenu disciplinaire pour aborder un problème social ; l'apprentissage tiré des expériences concrètes des étudiants au sein de la communauté ; l'intégration de contenus interdisciplinaires ; la mise en pratique des compétences et des valeurs ; l'acquisition de nouvelles connaissances ; et la capacité à fournir une rétroaction et à s'autoévaluer.

De la même manière, les objectifs de service solidaire du projet seront évalués à l'aide de critères tels que : la promotion de causes justes et la reconnaissance culturelle, la création de liens réciproques avec la communauté, la fréquence des activités, la création de réseaux entre les institutions et les organisations locales, la durabilité de la proposition, la réalisation des objectifs de changement social à moyen et long terme.

Les projets les plus clairement liés à l'identité et à la mission institutionnelles et qui contribuent à la spiritualité et à la formation intégrale des étudiants seront récompensés.

14. À quoi doit servir l'argent du Prix ?

Les autorités de l'établissement doivent préciser l'utilisation spécifique qu'elles s'engagent à faire de la récompense financière du prix, si elles l'obtiennent. Celle-ci sera remise à l'unité académique gagnante, afin de développer et d'étendre l'expérience présentée, ou d'en lancer une nouvelle. Les ressources ne pourront pas être utilisées pour le paiement des salaires ou des frais courants des institutions. Si l'expérience est présentée par plusieurs unités académiques, celles-ci conviendront de la manière de répartir le prix.

15. Quelle sera la reconnaissance des participants au projet ?

Les enseignants et les étudiants participant aux expériences récompensées qui s'inscrivent sur le formulaire recevront des diplômes et, dans le cas des premiers prix, un enseignant et un étudiant recevront une bourse complète pour participer au VII Symposium *Uniservitate* à Rome, en octobre/novembre 2026.

16. Quand les gagnants seront-ils annoncés ?

Les gagnants seront annoncés entre juin et septembre 2026, selon le calendrier établi par chaque nœud.

17. Le formulaire de candidature peut-il être rempli dans n'importe quelle langue ?

Seuls les formulaires remplis en anglais, en espagnol et en français seront acceptés.

18. J'ai fermé le formulaire de candidature ; puis-je le modifier ?

Sur le formulaire de candidature disponible sur Give Pulse, les modifications sont enregistrées automatiquement au fur et à mesure que vous remplissez les champs. Une fois que vous aurez



UNISERVITATE
AWARD 2026
Service-Learning Experiences
in Catholic Higher Education



cliqué sur « Envoyer », vous ne pourrez plus apporter de modifications. Il est donc très important de vérifier attentivement les informations saisies dans le formulaire avant de l'envoyer.